

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE QUI A EU LIEU À 12 h 30 LE MERCREDI 7 FÉVRIER 2018 AU BUREAU MUNICIPAL 3541 BOULEVARD LAURIER, SAINTE-MARIE-MADELEINE.

Étaient présents madame la conseillère Ginette Gauvin et messieurs les conseillers René Poirier, Bernard Cayer, Jean-Guy Chassé, Pascal Daigneault et René-Carl Martin.

Tous formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier.

Madame Lucie Paquette, directrice générale, était également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Entériner la vente du marteau servant aux assemblées publiques
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE À 12 h 30

CONSTAT DE CONFORMITÉ

L'avis de convocation pour la tenue de la présente séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil selon les délais prescrits par la loi.

2018-02-054

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, et, qu'ils s'en déclarent satisfaits;

IL est proposé par madame Ginette Gauvin, appuyé par monsieur René Poirier, et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-02-055

**4. ENTÉRINER LA VENTE DU MARTEAU SERVANT AUX
ASSEMBLÉES PUBLIQUES**

IL est proposé par monsieur Pascal Daigneault, appuyé par monsieur René-Carl Martin, et résolu à l'unanimité des membres présents;
De vendre le marteau servant aux assemblées publiques pour la somme de 1.00 \$ à l'animateur d'Infoman.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-02-056

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL est proposé par monsieur René Poirier, appuyé par monsieur Bernard Cayer, et résolu à l'unanimité des membres présents;
DE lever cette séance à 12 h 33.

Gilles Carpentier
Maire

Lucie Paquette
Directrice générale